

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la troisième (3^e) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-quatrième (54^e) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 14 novembre 2023, à 17 h 30, en présence, à la salle André-Surprenant.

Présents :	Mirelle Beudet Zachary Beauvais Denis Bertrand Alain Bissonnette Camélee Boisvert-Labelle Daniel Bourdon Caroline Boyer Marie-Christine Busque Nathalie Honoré Marc-André Lachaine Alarica-Jade Lalonde-Blondin Nadine Le Gal Carmen-Gloria Sanchez Isabelle Sauvé Patricia Tremblay	
Invités :	François Adam, directeur général Élisabeth Émond, directrice Brenda Gareau, conseillère pédagogique Karine Gauthier, adjointe Stéphane Gauthier, directeur Stéphane Marcoux, directeur Cristina Telcian, directrice	Institut du véhicule innovant Direction des communications et des ressources informationnelles Service du développement pédagogique Secrétariat général et affaires juridiques Direction de la formation continue, services aux entreprises et international Direction des ressources matérielles Direction des finances et de l'approvisionnement
Excusés :	Adel El Zaïm Steeve Lavoie	

Geneviève Longpré
France Pouliot

Absent : --

Secrétaire : Diane Bournival, secrétaire générale Secrétariat général et affaires
juridiques

03.01 Adoption de l'ordre du jour

La nouvelle présidente, Carmen-Gloria Sanchez, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux personnes invitées. Elle constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte. En vue de l'adoption de l'ordre du jour, la présidente demande aux membres s'ils ont des modifications ou ajouts à proposer. Aucune proposition n'est formulée.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)	Heure
03.01	Adoption de l'ordre du jour	5	17 h 30
03.02	Déclaration de conflit d'intérêts des membres		
03.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 octobre 2023	5	17 h 35
03.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 octobre 2023	5	17 h 40
03.05	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	15	17 h 45
03.06	Rapport de la commission des études tenue le 8 novembre 2023 (invitée : Édith St-Jean-Trudel)	5	18 h
03.07	Résolution – Cahier de programme modifié de <i>Techniques d'éducation spécialisée</i> (351.A1) (invitées : Brenda Gareau et Annie Durette)	15	18 h 5
03.08	Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2023 du Cégep de Saint-Jérôme	30	18 h 20
03.09	Résolution – Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant au 30 juin 2024	5	18 h 50

03.10	Résolution – État des résultats des activités de financement et d'investissement au 30 juin 2023 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)	10	18 h 55
	Pause	10	19 h 5
03.11	Résolution – Rapport annuel d'activités 2022-2023 du Cégep de Saint-Jérôme	10	19 h 15
03.12	Résolution – Rapport annuel 2022-2023 de l'Institut du véhicule innovant (IVI) (invité : François Adam)	10	19 h 25
03.13	Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2023 de l'Institut du véhicule innovant (IVI) (invité : François Adam)	15	19 h 35
03.14	Résolution – Nomination de nouveaux membres de la commission des études 2023-2024	5	19 h 50
03.15	Informations et divers : - Avis de motion : Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17) - Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier	10	19 h 55
03.16	Levée de la séance	-	20 h 5

Alain Bissonnette, appuyé par Camélee Boisvert-Labelle, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 14 novembre 2023, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

03.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 octobre 2023

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Zachary Beauvais, appuyé par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 octobre 2023, et ce, tel qu'il a été présenté. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 octobre 2023

Aucun suivi n'est effectué.

03.05 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études

➤ **Présidence**

Carmen-Gloria Sanchez mentionne que depuis la dernière séance du conseil, elle a participé au comité d'audit et des finances et à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des cégeps. Les principaux sujets abordés furent les négociations et la consultation en vue de la prochaine planification stratégique. Elle souligne la reconduction du mandat de Nadine Le Gal à la présidence du Conseil des directions générales.

➤ **Direction générale**

La directrice générale, Nadine Le Gal, revient sur les négociations. Elle précise qu'une première journée de grève a eu lieu le 6 novembre dernier et qu'elle s'est déroulée dans le calme et le respect. Chantal Henri, accompagnée des gestionnaires de la Direction des ressources humaines, rencontre préalablement les syndicats pour régler la logistique des journées de grève. Un climat pacifique et de collaboration devrait continuer à régner pour les trois (3) prochains jours de grève annoncés, soit du 21 au 23 novembre inclusivement.

La directrice générale rappelle que la séance actuelle est rapprochée de la précédente. C'est en raison de l'obligation de déposer le rapport financier annuel le 15 novembre, au lieu du 1^{er} décembre, et ce, pour une troisième (3^e) année.

Elle poursuit en mentionnant, en rafale, les événements auxquels elle a participé depuis la séance du 24 octobre, soit :

- Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps;
- Rencontre hier réunissant la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, Bernard Tremblay et la directrice des communications de la Fédération des cégeps pour présenter les demandes budgétaires ainsi que pour discuter des infrastructures et de la réussite;
- Pelletée de terre au futur campus de l'UQAT à Mont-Laurier, un jalon très important en enseignement supérieur dans les Hautes-Laurentides, suivie d'une rencontre portant sur les services à usage commun pour les deux (2) partenaires. Une deuxième (2^e) phase est déjà en réflexion pour un futur centre de recherche;
- Discussion avec le milieu (CISSS et autres partenaires) au sujet d'un projet de résidence;
- 14^e congrès de la Fédération des cégeps sur le thème « Nourrir l'envie des études supérieures » et lancement du livre *Récits de gestionnaires de cégep*, dans lequel Ando Ballaman témoigne de son expérience;
- Souper organisé par l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec où un prix fut remis au Club Papilles du Cégep de Saint-Jérôme. Une belle délégation des trois (3) campus y était.

Elle termine en mentionnant qu'il y aura une rencontre avec le sous-ministre adjoint la semaine prochaine pour discuter de programmes innovants, dont un éventuel DEC en électrification des transports.

La directrice générale a déposé le rapport suivant, qui est plus exhaustif.

Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :

- Assemblée générale;
- Rencontres statutaires avec M. Bernard Tremblay, président-directeur général;
- Comité directeur;
- DG info;
- Rencontre avec M^{me} Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur.

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Comité organisateur des 20 ans de l'organisme des Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides | PREL;
- Réunion de suivi avec la firme Adviso qui accompagne le comité de gouvernance du Pôle de Mirabel de la Zone d'innovation en aérospatiale du Québec (ZIAQ) pour la définition de sa vision;

- Réunion de collaboration avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à propos du projet de construction du nouveau campus à Mont-Laurier;
- Atelier de travail de la Société québécoise des infrastructures avec les personnes représentant le ministère de l'Enseignement supérieur sur le projet majeur d'infrastructure du campus de Saint-Jérôme;
- Réunion avec M^{me} Dominique Hovington, directrice du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides;
- Réunion avec M. Denis Rousseau, président de la Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial;
- Comité de financement de La Maison d'Ariane;
- Comité directeur du projet majeur d'infrastructure du campus de Saint-Jérôme regroupant les personnes représentant la Société québécoise des infrastructures et le ministère de l'Enseignement supérieur;
- Dîner de départ de M. David Laferrière, directeur général du Théâtre Gilles-Vigneault;
- Rencontre avec M^{me} Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, et plusieurs partenaires de la région, dont la MRC de La Rivière-du-Nord concernant le futur Centre de formation innovant (à confirmer);
- Réunion avec le Centre collégial de Mont-Tremblant, la Ville de Mont-Tremblant, la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides et le Centre de services scolaire des Laurentides pour poursuivre les discussions entourant un projet de résidences (à confirmer);
- Accueil de M. David Beaudin, directeur général du Cégep de Sept-Îles, et visite de l'Institut du véhicule innovant.

Participation à des comités internes :

- Rencontres du personnel d'encadrement;
- Comités de direction;
- Comité de la sécurité de l'information;
- Comité d'audit et des finances;
- Comité des ressources humaines.

Participation à des rencontres diverses :

- Comité consultatif de la révision du plan des mesures d'urgence du Collège;
- Codéveloppement professionnel entre directions générales du réseau des cégeps.

Participation à des événements :

- Pelletée de terre officielle au nouveau campus de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue à Mont-Laurier;
- 14^e congrès de la Fédération des cégeps ayant pour thème « *Nourrir l'envie des études supérieures* »;

- Lancement du livre *Récits de gestionnaires de cégep* organisé par l'Association des cadres des collèges du Québec;
- Rencontre des dirigeantes et dirigeants de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la *Semaine mondiale de la Francophonie scientifique 2023*;
- Souper et appel des clubs organisé par l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants du Québec;
- 30^e congrès annuel du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada.

Participation à une formation :

- Introduction à la sécurité civile.

➤ Direction des études

Patricia Tremblay, directrice des études, comme l'a mentionné Nadine Le Gal, rappelle que le Collège travaille afin de pouvoir offrir un DEC en électrification des transports. Hier, il y a eu une rencontre avec le Cégep de Shawinigan pour discuter de ce dossier. Des rencontres interordres ont également lieu dans la région.

Elle a également rencontré des représentants de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) qui désirent développer une nouvelle formule de suivi des évaluations des cégeps. Comme le Collège a suivi le processus et est assez avancé, la CEEC a approché le Collège.

Collèges et Instituts Canada (CICan) : une demande de subvention a été déposée pour mettre sur pied un programme de bourses pour des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers dans le cadre d'un projet de mobilité inclusive. Une réponse est attendue au cours des prochains mois.

Portes ouvertes : une participation record a été enregistrée au Centre collégial de Mont-Tremblant (CCMT). On sent un grand engouement pour ce centre. Au campus de Saint-Jérôme, il y a également eu un énorme achalandage. L'événement de Mont-Laurier aura lieu la semaine prochaine.

Voici le rapport déposé par la directrice des études :

Participation à des conseils d'administration et comités externes :

- Entreprises d'insertion Godefroy-Lavolette (EIGL);
- Assemblée générale du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).

Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :

- Commission des affaires pédagogiques à Lévis;
- Sous-comité du financement du « A ».

Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :

- Rencontre avec l'équipe du Cégep de Shawinigan en vue d'évaluer la possibilité d'un partenariat en électrification des transports;
- Comité de gouvernance du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Rencontre virtuelle avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et la Société québécoise des infrastructures (SQI) concernant le projet majeur;
- Rencontre de suivi avec M. Daniel Desjardins de la Fondation médicale sur l'implantation du programme *Techniques de physiothérapie* au Centre collégial de Mont-Tremblant;
- Rencontre avec la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) concernant la nouvelle approche de suivi des recommandations du rapport du 2^e cycle d'audit;
- Rencontre de collaboration entre le Centre collégial de Mont-Laurier et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (centre de Mont-Laurier) : état d'avancement entourant la nouvelle construction.

Participation à des rencontres et comités internes :

- Rencontre spéciale concernant le projet majeur d'infrastructure – analyse des options immobilières;
- Rencontre de suivi avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue concernant le partenariat pour le programme *Techniques de soins préhospitaliers d'urgence* au Centre collégial de Mont-Laurier;
- Rencontre « Sécurisation culturelle »;
- Rencontre « Mobilité internationale »;
- Rencontre « Programme de mobilité inclusive »;
- Comité de direction;
- Régie des études;
- Commission des études;
- Rencontre d'échanges sur le modèle d'accompagnement des étudiantes et étudiants à besoins particuliers;
- Dîner d'accueil à la Direction des études de Pascal L'Écuyer, nouveau directeur adjoint des études au Service des ressources pédagogiques et gestion des programmes;
- Rencontre des responsables de la coordination de départements et de programmes;
- Rencontre du personnel d'encadrement;

- Rencontre avec la coordination du programme *Techniques d'éducation à l'enfance*;
- Formation obligatoire : Introduction à la sécurité civile;
- Rencontre d'échange concernant la possibilité de mettre en place une équipe tactique liée à la persévérance scolaire;
- Rencontre du comité d'implantation du programme *Techniques d'inhalothérapie*.

Entrevues et participation à des événements :

- Portes ouvertes au Cégep de Saint-Jérôme;
- 14^e congrès : Nourrir l'envie des études supérieures.

03.06 Rapport de la commission des études tenue le 8 novembre 2023

Patricia Tremblay présente le rapport de la commission des études. Aucun avis n'a été donné et les membres n'ont pas de question concernant ce rapport.

03.07 Résolution – Cahier de programme modifié de *Techniques d'éducation spécialisée* (351.A1)

Patricia Tremblay présente Brenda Gareau, conseillère pédagogique, qui a œuvré à la révision du programme de *Techniques d'éducation spécialisée* (TES). Celle-ci explique la nature de la modification au programme. Elle précise que ce changement sera au bénéfice des étudiantes et étudiants.

CONSIDÉRANT qu'en 2023, le conseil d'administration a adopté le cahier de programme de *Techniques d'éducation spécialisée* (351.A1) préparé par le comité d'élaboration du Cégep de Saint-Jérôme;

CONSIDÉRANT qu'à l'hiver 2023, la Direction des études a exceptionnellement autorisé une modification à la grille de cours, à la suite d'une demande du département de *Techniques d'éducation spécialisée* le 3 mai 2023 ainsi que de son comité de programme le 19 mai 2023;

CONSIDÉRANT que la modification proposée découle de nouvelles possibilités offertes par les milieux de stage et que cela sera au bénéfice de la personne étudiante;

CONSIDÉRANT que la modification proposée consiste à fusionner, en troisième session, le cours *Élaborer un plan d'intervention* et le *Stage I* et qu'aucun changement n'a été apporté aux compétences associées ou aux heures totales qui leur étaient initialement attribuées;

CONSIDÉRANT que la matrice des heures allouées ainsi que le tableau faisant état de la contribution des cours de la formation spécifique à la préparation de la personne étudiante à l'épreuve synthèse de programme ont été harmonisés et qu'une nouvelle description de ce stage a été rédigée;

CONSIDÉRANT que ce cahier de programme modifié a été présenté à la Commission des études le 4 octobre 2023 et qu'un avis favorable en a résulté.

Marc-André Lachaine, appuyé par Zachary Beauvais, propose :

« d'adopter la modification apportée au cahier de programme de *Techniques d'éducation spécialisée* (351.A1), comme elle a été présentée par le Service du développement pédagogique. »

CA 17 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.08 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2023 du Cégep de Saint-Jérôme

Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement, présente le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les divers documents composant le rapport financier annuel (RFA). Elle rappelle la signification de chaque lettre du modèle de financement FABRES, ainsi que le fait que le Collège fonctionne avec deux (2) fonds distincts : le fonds de fonctionnement et le fonds des immobilisations. Cette année, le Collège enregistre un excédent de 1,5 M\$, sur un budget de plus de 77 M\$. La directrice des finances et de l'approvisionnement précise que le Collège se situe dans la moyenne, car l'an dernier, 44 cégeps sur 48 ont présenté un surplus. Elle termine en précisant le montant du solde de fonctionnement et les affectations effectuées au cours des dernières années. Le comité d'audit et des finances, à la suite de la présentation du RFA, a recommandé d'affecter la somme de 1 535 000 \$ du surplus au Plan directeur immobilier pour la réalisation de projets futurs.

CONSIDÉRANT les obligations prévues à l'article 27 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Collège a dûment mandaté la firme Bourassa Boyer inc., auditeur indépendant, pour procéder à l'audit de ses états financiers annuels;

CONSIDÉRANT que le Collège a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public, soit celles édictées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans le Guide Secrétariat général et affaires juridiques

d'application des principes comptables généralement reconnus destinés aux collèges d'enseignement général et professionnel;

CONSIDÉRANT que le rapport de l'auditeur indépendant produit par la firme Bourassa Boyer inc. mentionne que les états financiers au 30 juin 2023 ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et ont donné lieu au présent rapport financier annuel;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds total accumulé dans le fonds de fonctionnement en date du 30 juin 2022 était de 2 037 193 \$, dont un solde de fonds affecté de 1 527 023 \$ et un solde de fonds non affecté de 510 170 \$;

CONSIDÉRANT que l'état des résultats du fonds de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 montre un excédent des revenus par rapport aux charges de 1 752 473 \$;

CONSIDÉRANT que durant l'année finie le 30 juin 2023, le remboursement des emprunts autofinancés était de 174 757 \$ et l'acquisition des immobilisations de 77 043 \$ et que ces montants viennent diminuer l'excédent;

CONSIDÉRANT que l'excédent net des revenus par rapport aux charges pour l'exercice terminé le 30 juin 2023 dans le fonds de fonctionnement sera de 1 500 673 \$;

CONSIDÉRANT qu'il est recommandé par la Direction des finances et de l'approvisionnement d'affecter un montant total de 1 535 000 \$ du solde de fonds de fonctionnement au *Plan directeur immobilier* pour la réalisation de celui-ci dans le futur;

CONSIDÉRANT que si l'affectation de fonds ci-dessus a lieu, le solde de fonds accumulé non affecté dans le fonds de fonctionnement au 30 juin 2023 sera de 504 998 \$;

CONSIDÉRANT que les membres du comité d'audit et des finances se sont réunis le 6 novembre dernier et qu'ils recommandent unanimement au conseil d'administration d'adopter le rapport financier annuel 2022-2023 avec les documents s'y rapportant et de procéder à l'affectation du solde de fonds précisée ci-dessus;

CONSIDÉRANT que le rapport financier annuel 2022-2023 du Collège est présenté au conseil d'administration par Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement.

Marie-Christine Busque, appuyée par Caroline Boyer, propose :

- « d'entériner pour l'exercice terminé le 30 juin 2023, les documents suivants :
 - le rapport financier annuel du Collège comprenant l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds, l'état des

gains et pertes de réévaluation, l'état de la situation financière et l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes complémentaires;

- les annexes (1 à 6) du rapport financier annuel;
- le rapport de l'auditeur indépendant;

et ce, tels qu'ils ont été présentés par la Direction des finances et de l'approvisionnement.

- d'affecter un montant de 1 535 000 \$ du solde de fonds accumulé dans le fonds de fonctionnement au Plan directeur immobilier du Collège, et ce, afin de permettre d'effectuer de futurs aménagements et projets. »

CA 18 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Carmen-Gloria Sanchez mentionne que l'auditeur a présenté son rapport et l'état des résultats aux membres du comité d'audit et des finances et que ce dernier a incité les membres à poser toutes les questions qu'ils désiraient. L'auditeur a précisé avoir obtenu une excellente collaboration de toute l'équipe. Elle désire souligner l'excellent travail de toute l'équipe du Service des finances, qui a été en grande partie renouvelée depuis un an.

03.09 Résolution – Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant au 30 juin 2024

Cristina Telcian, qui travaille avec cette firme depuis son arrivée au Collège, souhaite poursuivre avec l'auditeur actuel, qui est très compétent.

CONSIDÉRANT que le Service de l'approvisionnement a procédé, en 2019, à un appel d'offres public basé sur les critères du plus bas prix conforme, pour les services d'une firme d'auditeur indépendant, afin de procéder à l'audit de son rapport financier annuel, et ce, pour les cinq (5) prochains exercices financiers;

CONSIDÉRANT que le contrat a été octroyé à la firme Bourassa Boyer inc.;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer l'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2024, comme prescrit à l'article 26.3 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général de professionnel*;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et des finances, lors de la réunion tenue le 6 novembre dernier, a unanimement recommandé la nomination de la firme Bourassa Boyer inc. à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2024;

CONSIDÉRANT que la Direction des finances et de l'approvisionnement recommande également de nommer la firme Bourassa Boyer inc. à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2024.

Marc-André Lachaîne, appuyé par Mirelle Beaudet, propose :

« de nommer la firme Bourassa Boyer inc. à titre d'auditeur indépendant afin que cette dernière procède à l'audit des livres et comptes du Collège et produise les rapports de l'auditeur indépendant ainsi que les autres documents prescrits, et ce, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2024. »

CA 19 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.10 Résolution – État des résultats des activités de financement et d'investissement au 30 juin 2023 du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ)

Lors de la dernière séance du conseil, Janic Lauzon avait présenté les chiffres du CDCQ et, à la suite de l'audit, ceux-ci n'ont pas changé. Cristina Telcian reprend les principaux éléments des revenus et des charges de l'année 2022-2023 du CDCQ.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration du Collège a dûment confié, aux termes d'une résolution, à la firme Bourassa Boyer inc., auditeur indépendant, l'audit de ses états financiers;

CONSIDÉRANT que le Collège a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public, soit celles édictées par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans le Guide d'application des principes comptables généralement reconnus destinés aux collèges d'enseignement général et professionnel;

CONSIDÉRANT que l'état des résultats des activités de financement et d'investissement du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) fait partie intégrante du rapport financier annuel du Collège;

CONSIDÉRANT que le rapport de l'auditeur indépendant produit par la firme Bourassa Boyer inc. mentionne que cet état des résultats a été préparé conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public;

CONSIDÉRANT que cet état des résultats a été produit pour permettre au Collège de se conformer aux mécanismes de reddition de compte prévus à l'annexe R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*;

CONSIDÉRANT que cet état des résultats est présenté aux membres du conseil d'administration par Cristina Telcian, directrice des finances et de l'approvisionnement.

Nathalie Honoré, appuyée par Daniel Bourdon, propose :

« d'entériner, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 2023, l'état des résultats des activités de financement et d'investissement du Centre de développement des composites du Québec (CDCQ), faisant partie intégrante du rapport financier annuel du Collège, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement. »

CA 20 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.11 Résolution – Rapport annuel d'activités 2022-2023 du Cégep de Saint-Jérôme

La directrice générale précise que c'est une obligation de produire ce rapport annuel au ministère de l'Enseignement supérieur (MES). Le Collège ne l'utilise pas comme outil promotionnel, mais uniquement pour répondre à son obligation. Elle mentionne que c'est Ando Ballaman qui est responsable de ce dossier. Ce dernier précise que le MES a un peu allégé le nombre de renseignements demandés, car certains d'entre eux sont couverts par d'autres redditions de comptes. Même si les informations sont consignées dans une plateforme du MES (CollecteInfo), le Collège les intègre aussi dans un document distinct.

SUIVI RAPPORT ANNUEL 2021-2022 :

CONSIDÉRANT que dans la présentation du rapport annuel de l'an dernier, la cible du niveau de l'effectif de l'année financière 2021-2022 n'ayant pas été communiquée, la section 2.1 du rapport d'activités n'avait pas été complétée et le Collège s'était engagé à faire un suivi;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a confirmé, le 22 juin 2023, qu'il a été convenu avec le Secrétariat du Conseil du trésor que la cible ne serait pas transmise et qu'en l'occurrence, il n'y aura pas de reddition de compte à effectuer pour attester du respect du niveau d'effectifs pour l'année 2021-2022.

RAPPORT ANNUEL 2022-2023 :

CONSIDÉRANT les obligations prévues dans la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* dont celle qui stipule que chaque cégep doit produire un rapport annuel d'activités et l'acheminer au ministre de l'Enseignement supérieur (MES);

CONSIDÉRANT que l'article 27.1 de la loi susmentionnée précise « [qu'un] collège doit, au plus tard, le 1^{er} décembre de chaque année, faire au ministre un rapport de ses activités pour son exercice financier précédent. Ce rapport doit faire état des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans le plan stratégique. »;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel d'activités 2022-2023 du Collège, lequel contient les éléments obligatoires et prescrits, est présenté aux membres du conseil d'administration par Nadine Le Gal, directrice générale et Ando Ballaman, gestionnaire administratif.

Isabelle Sauvé, appuyée par Mirelle Beaudet, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités 2022-2023 du Collège, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale, afin qu'il soit acheminé à la ministre de l'Enseignement supérieur (MES) dans le délai prescrit. »

CA 21 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pause

03.12 Résolution – Rapport annuel 2022-2023 de l'Institut du véhicule innovant (IVI)

François Adam, directeur général de l'IVI, présente le rapport annuel de l'IVI. Il traite de la répartition des revenus, après avoir énuméré les principaux faits saillants. Parmi ceux-ci, il précise que les mandats touchant l'aéronautique ont continué à prendre de l'ampleur depuis le

début de la pandémie. Le déménagement dans les nouveaux locaux a eu une importante incidence sur l'équipe qui a emménagé dans un bâtiment qui n'était pas prêt.

CONSIDÉRANT que les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) doivent, aux fins de reddition de comptes, produire annuellement certains documents, dont leur rapport annuel;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'annexe budgétaire R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*, le rapport annuel des CCTT doit être approuvé par une résolution du conseil d'administration du Collège, et ce, avant d'être acheminé au ministère de l'Enseignement supérieur (MES);

CONSIDÉRANT que le rapport annuel doit être également acheminé au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) aux fins de reddition de comptes;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel a été adopté, à l'unanimité, par le conseil d'administration de l'IVI lors de sa réunion ordinaire tenue le 9 novembre 2023;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel répond à des exigences précises en termes de formulation et d'objets et ne constitue pas un rapport de promotion pour l'IVI, la circulation de ces documents étant limitée aux personnes concernées au MES et du MEIE;

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2022-2023 est présenté au conseil d'administration par M. François Adam, directeur général de l'IVI.

Caroline Boyer, appuyée par Mirelle Beaudet, propose :

« d'entériner le rapport annuel d'activités 2022-2023, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction générale de l'IVI. »

CA 22 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.13 Résolution – Rapport financier annuel au 30 juin 2023 de l'Institut du véhicule innovant (IVI)

Nadine Le Gal rappelle que le rapport financier annuel (RFA) a été présenté au conseil d'administration de l'IVI par l'auditeur indépendant, Amyot Gélinas, qui a produit un rapport sans réserve. François Adam poursuit avec les principales variations et l'évolution de l'actif net. Le déficit de l'année a été absorbé par le surplus accumulé au cours des années passées.

CONSIDÉRANT que les états financiers de l'Institut du véhicule innovant (IVI) ont été audités par la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant, pour la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 et qu'ils sont contenus dans le rapport financier annuel de l'IVI;

CONSIDÉRANT que ce rapport financier annuel a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration de l'IVI lors de la réunion tenue le 9 novembre 2023;

CONSIDÉRANT que le rapport financier annuel de l'IVI permet au Collège de se conformer aux mécanismes de reddition de comptes prévus à l'annexe R102 du *Régime budgétaire et financier des cégeps*;

CONSIDÉRANT que ce rapport financier annuel, comprenant le rapport de l'auditeur, les notes complémentaires ainsi que les autres renseignements concernant les produits, l'exploitation et l'administration, est présenté au conseil d'administration par M. François Adam, directeur général de l'IVI.

Patricia Tremblay, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'entériner le rapport financier annuel de la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 comprenant le rapport de l'auditeur indépendant, les résultats, l'évolution de l'actif net, le bilan, les notes complémentaires ainsi que les autres renseignements complémentaires concernant notamment les produits, l'exploitation et l'administration, et ce, tels qu'ils ont été présentés par la Direction générale de l'IVI. »

CA 23 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.14 Résolution – Nomination de nouveaux membres de la commission des études 2023-2024

Modifications demandées dans la catégorie « représentants des enseignants »

CONSIDÉRANT que Geneviève Tremblay a quitté son poste à la commission des études et que le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination de Mélanie Jean, des départements de Psychologie et de Sciences sociales, afin de la remplacer;

CONSIDÉRANT qu'Alexandre Laplante a quitté son poste à la commission des études et que le Syndicat des professeures et des professeurs du Cégep de Saint-Jérôme (SPCSTJ) recommande la nomination de Simon Boudreau, du Centre collégial de Mont-Tremblant, afin de le remplacer.

Isabelle Sauvé, appuyée par Marie-Christine Busque, propose :

« de nommer, conformément au *Règlement de la commission des études (règlement n° 15)*, pour l'année 2023-2024, les personnes suivantes, membres de la commission des études :

- Mélanie Jean, provenant des départements de Psychologie et de Sciences sociales, afin de remplacer Geneviève Tremblay; et
- Simon Boudreau, provenant du Centre collégial de Mont-Tremblant, afin de remplacer Alexandre Laplante. »

CA 24 (2023-2024)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

03.15 Informations et divers

Avis de motion :

Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17). Nadine Le Gal mentionne qu'il y aura des modifications qui seront apportées prochainement à ce règlement.

Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier

Le souper d'huîtres aura lieu à Mont-Tremblant la semaine prochaine. Les éditions antérieures étaient tenues au Fairmont. Cette année, la soirée aura lieu au camp de base, et les billets sont déjà tous vendus.

03.16 Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Daniel Bourdon, appuyé par Zachary Beauvais, propose :

« la levée de la séance. »

La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 19 h 40.

Carmen-Gloria Sanchez
Présidente

Diane Bournival
Secrétaire